Perte d'autonomie : une aide pour les aidants

La Plateforme d'accompagnement et de répit des Hauts-de-Seine organise des permanences mensuelles et gratuites, pour assister ceux qui aident un proche fragilisé dans son autonomie.

On le sait, soutenir un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou souffrant de maladie chronique est un rôle éprouvant pour les aidants. Pour leur venir à leur tour en aide, il y a la Plateforme d'accompagnement et de répit des Hauts-de-Seine (PAR 92). Ce dispositif gratuit, financé par l'Agence régionale de santé, propose un soutien et des échanges personnalisés. Le dispositif est co-porté par le centre d'accueil de jour Les Pivoines (Neuilly-sur-Seine) et par Delta 7, une association au service des personnes fragilisées dans leur autonomie et de leurs aidants. Marie Benoît est coordinatrice sociale au sein de la PAR 92. En binôme avec une psychologue, elle rencontre et assiste les aidants dans leur parcours. « On cherche à répondre à leurs questions : comment prévenir l'épuisement ? Ne pas culpabiliser ? Anticiper l'entrée en EHPAD ? On les aide aussi à mieux comprendre les maladies ou les troubles de leurs proches, via des formations. On organise des groupes de parole, des ateliers de relaxation… », développe la coordinatrice. Bien que la PAR 92 côtoie peu l'aidé, des temps de partage sont aussi menés avec eux, comme des ateliers d'art-thérapie ou des sorties.
Si ce dispositif vous intéresse, des permanences mensuelles de la PAR 92 sont organisées à l'EHPAD de la Fondation Roguet, sur rendez-vous uniquement. Les créneaux sont ouverts à tous et toutes, qu'ils aient ou non un proche hébergé à la Fondation Roguet. ■

Prochaines dates de la permanence pour les aidants : les mercredis 9 octobre, 20 novembre et 18 décembre, de 10h à 17h à la fondation Roguet (64, rue Villeneuve). Pour prendre rendez-vous (obligatoire) : 07 67 15 71 26 par92@delta7.org